

222C1603
FR0000033904-FS0486

23 juin 2022

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

JACQUET METALS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 juin 2022, la société par actions simplifiée Moneta Asset Management (36 rue Marbeuf, 75008 Paris), agissant pour le compte des fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 juin 2022, le seuil de 5% des droits de vote de la société JACQUET METALS et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 644 087 actions JACQUET METALS représentant autant de droits de vote, soit 7,14% du capital et 5,02% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions JACQUET METALS sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 23 022 739 actions représentant 32 781 820 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.